



Pas de souveraineté monétaire de l'Afrique de l'Ouest par l'éco sans souveraineté populaire et solidarité politiques préalables

Jacques Berthelot (jacques.berthelot4@wanadoo.fr), SOL, 5 septembre 2021

PLAN

Introduction

I – Les 4 dimensions préalables à la définition de la stratégie monétaire

1.1 – L'engagement préalable pour la souveraineté populaire et la solidarité politique de l'Afrique de l'Ouest (AO)

1.2 – Dénoncer la perpétuation de la domination néocoloniale de la France et de l'UE

1.3 – La priorité à donner à une politique forte de souveraineté alimentaire

1.4 – Et la priorité est aussi à donner à la lutte contre le changement climatique

II – La stratégie de construction de l'éco

Conclusion

Résumé

Ce document souligne certaines limites de la feuille de route issue des Etats généraux de l'éco (remplaçant le Franc CFA) de Lomé du 26 au 28 mai 2021, organisés par Kako Nubukpo, doyen de la Faculté des sciences économiques et de gestion de l'Université de Lomé et Commissaire de l'UEMOA chargé de l'agriculture, des ressources en eau et de l'environnement depuis le 10 mai 2021. Si l'on ne peut sous-estimer la volonté de Kako Nubukpo (KN) de promouvoir la souveraineté monétaire de l'UEMOA, et plus largement de l'Afrique de l'Ouest (AO), il n'a pas suffisamment pris en compte les politiques plus larges qui influent sur la politique monétaire et reste ambigu sur les aspects spécifiques à celle-ci.

Ces politiques plus larges concernent quatre points : 1) l'objectif préalable d'établir les Etats-Unis d'AO ; 2) la nécessaire dénonciation de la perpétuation de la domination néocoloniale de la France et de l'UE par l'Accord de Samoa succédant à l'Accord de Cotonou ; 3) la priorité à donner à la souveraineté alimentaire puisque les deux tiers de la population active sont dans l'agriculture, l'élevage, la pêche et les forêts; 4) la priorité à donner aussi à la lutte contre le changement climatique.

La première limite ressort de l'échec de l'euro qui a priorisé une construction européenne basée sur la libéralisation des échanges intra-UE et avec le reste du monde alors que le Traité de Rome de 1957 ne mentionne pas l'unification monétaire parmi les 11 politiques à mettre en place et que, paradoxalement, ce sont Winston Churchill, les Etats-Unis et Konrad Adenauer qui préconisaient de commencer par établir les Etats-Unis d'Europe. De fait ce sont les Etats de l'UE non membres de l'eurozone dont les performances économiques ont été supérieures à celles des 6 Etats fondateurs de la CEE (Communauté économique européenne), faute de politiques fiscale et sociale communes, d'où l'échec de l'euro, la participation de plus en plus faible aux élections européennes, la poussée des partis europhobes et xénophobes et le risque de désintégration européenne après le Brexit. Une leçon à retenir pour l'éco.

Deuxième limite : les Etats généraux de Lomé n'ont pas évoqué le maintien de la forte dépendance de l'UEMOA et de l'AO de la domination néocoloniale de la France et de l'UE,

comme si elle n'aurait aucun effet sur la souveraineté monétaire de l'AO. Aucune allusion notamment à l'Accord de Samoa qui va succéder à l'Accord de Lomé en janvier 2022 et sera basé sur l'approfondissement des APE (Accords de Partenariat Economique) et la mise en oeuvre prématurée de la ZLECAf (Zone de libre-échange continentale africaine).

Troisième limite : la priorité à donner à la réduction du déficit alimentaire par une hausse de la production et un profond changement des habitudes alimentaires. Car, sans l'énorme excédent de l'AO en cacao – pas un produit alimentaire de base –, son déficit alimentaire a été de 7,8 milliards de dollars en moyenne de 2016 à 2020. Surtout ce cacao est la source d'énormes dégâts environnementaux et sociaux puisque 90% des forêts de Côte d'Ivoire ont disparu depuis l'indépendance en 1960 et que les plantations de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana survivent grâce à une main d'œuvre quasi-servile des enfants sahéliens.

Pour prioriser sa souveraineté alimentaire à long terme sur un excédent commercial à court terme en se déconnectant des chaînes de valeur mondiales, l'AO devra instaurer une solidarité politique entre pays côtiers et sahéliens, en réduisant fortement les superficies en cacao au profit de céréales, oléo-protéagineux, légumineuses fourragères, racines et tubercules, dont une partie fournirait au cheptel sahélien les ressources fourragères permettant une forte expansion de la production animale, notamment laitière, dont une partie retournerait à son tour aux pays côtiers.

La mise en oeuvre d'une politique monétaire radicalement différente, basée sur la Théorie Monétaire Moderne (TMM), serait particulièrement appropriée pour atteindre la souveraineté alimentaire en la finançant par la planche à billets, sans lever d'impôts, mais en garantissant l'accès des jeunes à la terre et la diffusion des systèmes de production agroécologiques tout en incitant les consommateurs à revenir à la consommation des produits vivriers traditionnels.

Quatrième préalable : la lutte contre le changement climatique puisqu'une hausse de 2° de la température pourrait faire disparaître de 10 à 15% des espèces en AO, et réduire de 30% la production agricole.

Quant à la stratégie spécifique à la mise en oeuvre de l'éco, certaines ambiguïtés subsistent entre les objectifs de monnaie unique ou de monnaie commune, même si celle-ci est préférée. Contrairement à la volonté affichée de promouvoir un développement autocentré de l'AO, KN semble soutenir l'extraversion basée sur un endettement en monnaies fortes, qui se traduirait par un endettement à rembourser. Il semble que le statut de la Banque centrale chargée de mettre en oeuvre l'éco-CEDEAO resterait indépendante des Etats de la CEDEAO qui y participeront pour faire respecter "*les critères minimaux de convergence*", non précisés. On peut douter que ce soit à la Banque centrale d'imposer le "*rapprochement fiscal et budgétaire*", ce qui relève des gouvernements, ainsi que la "*stimulation des marchés financiers régionaux*" puisqu'ils visent à attirer les investisseurs de toutes origines, y compris étrangers à l'Afrique, ce qui peut promouvoir un fonctionnement extraverti de l'économie.

* *
*

Introduction

Dans un article d'Afrique Economie du 3 juin 2021, Kako Nubukpo (KN) résume en 4 points les 24 points de la "feuille de route" élaborée à la fin des Etats généraux de l'éco du 26 au 28 mai 2021 à Lomé :

"1- Les parties se donnent pour objectifs la transformation structurelle des économies de l'Espace Ouest Africain à partir de la nouvelle monnaie.

2- Principe de solidarité à illustrer par la mutualisation des échanges.

3- Préférence d'une monnaie commune à une monnaie unique vu les hétérogénéités structurelles qui prévalent actuellement dans l'Espace CEDEAO.

4- Les modalités de mise en œuvre de la monnaie Eco adossée à un panier de devises : dollar, yuan, livre sterling et euro. Les monnaies nationales auront un rattachement à l'Eco dans le cadre d'un corridor, le temps que tous les pays ajustent leurs programmes de convergence pour arriver à une monnaie unique"¹.

On ne peut douter de l'intention profonde de KN de promouvoir le "Principe de solidarité", réaffirmé dans son article du 3 mars 2021 où il recommande "un accroissement des mécanismes de partage des risques, à la suite des chocs asymétriques ; une conviction profonde et partagée d'une communauté de destin, fondée sur le caractère incontournable de l'intégration monétaire, économique et commerciale au sein de la Cédéao, comme seule voie envisageable de développement endogène de l'Afrique de l'Ouest"². Toutefois on peut douter que ce "principe de solidarité" découle de la simple "mutualisation des échanges" et que la "communauté de destin" soit "fondée sur le caractère incontournable de l'intégration monétaire, économique et commerciale au sein de la Cédéao".

En réalité cette analyse est trop restrictive et fait l'impasse sur quatre dimensions essentielles :

1) Pas de souveraineté monétaire par l'éco sans l'engagement préalable des Etats pour la souveraineté populaire et la solidarité politique de l'Afrique de l'Ouest (AO).

2) Pas de souveraineté monétaire sans la dénonciation de la perpétuation de la domination néocoloniale de la France, et de l'UE plus largement, par l'Accord de Samoa succédant à l'Accord de Cotonou, visant à approfondir les APE (Accords de Partenariat Economique).

et, puisque KN est Commissaire de l'UEMOA chargé de l'agriculture, des ressources en eau et de l'environnement :

3) La priorité est à donner à une politique forte de souveraineté alimentaire puisque les deux tiers de la population active sont dans l'agriculture, l'élevage, la pêche et les forêts.

4) Et la priorité est aussi à donner à la lutte contre le changement climatique.

Reprenons rapidement ces quatre points avant d'en venir à une analyse plus précise de la stratégie de construction de l'éco.

I – Les 4 dimensions préalables à la définition de la stratégie monétaire

1.1 – L'engagement préalable pour la souveraineté populaire et la solidarité politique de l'Afrique de l'Ouest (AO)

Il ne peut y avoir de souveraineté monétaire sans une souveraineté populaire (au sens de Samir Amin) et une solidarité politique plus larges, sans l'engagement des Etats à construire les Etats-Unis d'AO. A cet égard la comparaison avec l'échec de la construction européenne et en particulier de l'euro, est riche d'enseignements.

Les assertions de KN sur la comparaison entre l'AO et l'Union européenne sont discutables, que ce soit celle "que l'Union européenne a mis trente ans pour passer du Rapport Werner à la mise en place effective de l'euro" ou celle que : "Il est clair qu'avec la zone franc, on a fait l'inverse de ce que l'on veut faire en Europe. En Europe, on a commencé par l'économie réelle et la monnaie unique sera le couronnement. En Afrique, on a fait l'inverse, on a commencé par la

¹ <https://akondanews.net/etats-generaux-de-leco-une-feuille-de-route-pour-les-chefs-detats/>

² <https://www.cairn.info/revue-etudes-2021-3-page-19.htm>

coopération monétaire et on attend en bout de course l'intégration économique, qui viendra ou qui ne viendra pas. Donc c'est une transition inverse, et il faudra arriver à télescoper ou à faire s'articuler ces deux schémas de transition inverse". Ou encore l'assertion de Dela Sorsy que "L'euro en est un bel exemple : sa conception prend en compte l'histoire, les valeurs, la culture et l'évolution des États de l'Union européenne. Mis en circulation le 1er janvier 2012, l'euro est devenu un symbole de l'Union européenne"³.

D'abord, avant le rapport Werner du 8 octobre 1970, c'est au Traité de Rome du 25 mars 1957 créant la Communauté économique européenne (CEE) qu'il faut remonter. Pour le rapport Werner *"L'objectif final est d'aboutir à la convertibilité irréversible des monnaies des États membres, à la libération totale des mouvements de capitaux et à la fixation irrévocable des taux de change, voire au remplacement des monnaies nationales par une monnaie unique"*⁴.

Par contre le Traité de Rome ne mentionne pas l'unification monétaire parmi les 11 politiques à mettre en place, l'article 105.2 se limitant à énoncer : *"En vue de promouvoir la coordination des politiques des États membre en matière monétaire dans toute la mesure nécessaire au fonctionnement du marché commun, il est institué un Comité monétaire de caractère consultatif, qui a pour mission – de suivre la situation monétaire et financière des États membres et de la Communauté, ainsi que le régime général des paiements des États membres et de faire rapport régulièrement au Conseil et à la Commission à ce sujet.*

*– de formuler des avis, soit à la requête du Conseil ou de 18 Commission soit de sa propre initiative, à l'intention de ces institutions"*⁵.

De fait force est de constater que l'eurozone ne comptait jusqu'au Brexit en 2020 que 19 des 28 États de l'UE, et, parmi les pays qui n'y ont pas adhéré, il y a notamment le Danemark, le Royaume-Uni et la Suède, à côté de ceux d'Europe centrale et orientale ayant adhéré à l'UE partir de 2004. Parmi ces derniers Eric Toussaint cite : *"Un pays périphérique dans l'UE comme la Pologne, que je ne prends pas du tout pour un modèle, ne fait pas partie de la zone euro et dispose d'une véritable marge de manœuvre qui lui permet de garantir une augmentation des salaires et des créations d'emplois"*⁶. Et les performances économiques des 3 pays développés hors eurozone mesurées par la hausse du PIB ou de la consommation des ménages de 1999 (création de l'euro) à 2019 ont été supérieures à celle de la moyenne des 6 pays fondateurs de la CEE, notamment à cause des contre-performances de l'Italie, les performances du Danemark et de la Suède ayant été nettement supérieures à celles de l'Allemagne et de la France. Les Banques centrales des États membres ne participant pas à la zone euro conduisent une politique monétaire autonome mais ne participent pas à la prise de décisions et à la mise en œuvre de la politique monétaire de la zone euro.

Comme quoi l'appartenance à une monnaie unique n'est pas un gage de meilleures réussites économiques dans un marché commun. Et pour cause puisque l'UE s'est construite sans véritable solidarité budgétaire – mis à part l'impact non négligeable des Fonds structurels et de Cohésion, car le Budget communautaire ne représente que 1% du PIB alors que le budget fédéral des États-Unis en représente 24% (qui ne sont pourtant pas un modèle en matière d'inégalités sociales) –,

³ Dela Sorsy, *Souveraineté étatique et liberté monétaire : le paradoxe des pays de la Zone franc* :

<https://www.jean-jaures.org/publication/demain-la-souverainete-monetaire-du-franc-cfa-a-leco/>

⁴ <https://www.cvce.eu/collections/unit-content/-/unit/56d70f17-5054-49fc-bb9b-5d90735167d0/bb21c187-02a5-4b9e-b5ba-d14dd24922fe>

⁵ <file:///D:/EUROPE/trait%C3%A9%20de%20Rome%20du%2025%20mars%201957.pdf>

⁶ Eric Toussaint, *La crise de la politique des banques centrales dans la crise globale*, 20 janvier 2020, <https://france.attac.org/nos-publications/les-possibles/numero-22-hiver-2020/dossier-les-politiques-monetaires-des-banques-centrales/article/la-crise-de-la-politique-des-banques-centrales-dans-la-crise-globale>

faute d'avoir établi des politiques fiscales et sociales communes qui exigent des décisions à l'unanimité des membres, d'où la présence de paradis fiscaux au sein même de l'UE, le meilleur exemple étant celui de l'Irlande, à côté des Pays-Bas, du Luxembourg, des îles anglo-normandes et de Malte. L'Irlande, avec un taux de l'impôt sur les sociétés très faible (12,5% contre 30% en Allemagne et 33,3% en France), aurait attiré chez elle 106 milliards de dollars et les multinationales américaines auraient déclaré plus de profits en Irlande qu'en Chine, au Japon, au Mexique, en Allemagne et en France réunis⁷ ! Pas étonnant dès lors que le PIB par habitant (hb) de l'Irlande ait triplé de 1999 à 2020 alors que celui de la CEE à 6 n'a augmenté que de 10%, l'Irlande occupant le second rang en 2020 dans l'U28, à 75 510 €/hb, derrière le Luxembourg (81 949 €/hb) contre 31 597 €/hb pour la CEE à 6.

Paradoxalement qui sait que ce ne sont pas les "pères fondateurs" de l'Europe des six (Robert Schumann, Jean Monnet, Jacques Delors) qui voulaient bâtir une Europe fondée sur la primauté d'une unification politique (États-Unis d'Europe) mais Churchill⁸, les États-Unis⁹ et Konrad Adenauer¹⁰, les "pères fondateurs" ayant voulu commencer par l'intégration commerciale, ce qui s'est perpétué avec les traités suivants de plus en plus libre-échangistes – hors prise en compte des subventions agricoles massives non notifiées à l'OMC car "découplées" (boîte verte) ou "plafonnées" (boîte bleue) – sans véritable solidarité budgétaire, faute de politiques fiscale et sociale communes. Et les choses se sont aggravées avec l'entrée du RU en 1973, surtout avec Margaret Thatcher à partir de 1979.

Le seul objectif de la BCE (Banque Centrale Européenne), totalement indépendante des institutions communautaires (Commission, Conseil et Parlement), a été d'éviter que l'inflation (niveau des prix) dépasse 2% par an (comme pour la BCEAO). D'où l'échec de l'euro, la participation de plus en plus faible aux élections européennes, la poussée des partis europhobes (et xénophobes) et le risque de désintégration européenne après le Brexit.

Comme le disait déjà un article de 2012 de la revue *Projet* "l'euro ne lutte que contre un seul « ennemi », l'inflation, au prix d'un niveau de chômage important et de politiques économiques inadaptées à la situation concrète de chaque pays. La priorité va au sauvetage des actionnaires des banques, malgré les déficits du budget des États et l'austérité pour la majeure partie de la population, qui se traduit par le recul de l'âge de la retraite, le repli des solidarités nationales, la privatisation des services publics, etc."¹¹.

Cette expérience européenne conduit à s'interroger sur la pertinence de vouloir imposer la souveraineté monétaire englobant tous les États membres de l'AO alors que la priorité doit être donnée à l'engagement politique de construire les États-Unis de l'AO, quitte à reporter à bien plus tard la mise en place d'une monnaie sinon unique du moins commune.

I.2 – Dénoncer la perpétuation de la domination néocoloniale de la France et de l'UE

Il est affligeant de constater que les débats des États généraux de Lomé, tels que reflétés dans l'ouvrage collectif "Du franc CFA à l'éco. Demain, la souveraineté monétaire ?" paru le 19 août

⁷ <https://lactualite.com/lactualite-affaires/paradis-fiscaux-le-pot-aux-roses/>

⁸ *Winston Churchill, partisan des États-Unis d'Europe* : https://europa.eu/european-union/sites/default/files/docs/body/winston_churchill_fr.pdf

⁹ *Comité américain pour une Europe unie* :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Comit%C3%A9_am%C3%A9ricain_pour_une_Europe_unie

¹⁰ "Mon objectif est de rêver qu'un jour nous puissions applaudir les États-Unis de l'Europe" (<https://www.toutleurope.eu/histoire/biographie-konrad-adenauer-1876-1967/>)

¹¹ <https://www.revue-projet.com/articles/2012-3-la-monnaie-commune-contre-l-eclatement-de-la-zone-euro/>

2021 aux Editions Jean Laurès et Editions de l'Aube, n'ont pas évoqué le maintien de la forte dépendance multiforme de l'UEMOA, et plus largement de l'Afrique de l'Ouest (AO), de la domination néocoloniale de la France et de l'UE¹², comme si cette domination n'allait avoir aucun effet sur les possibilités pour l'AO d'assurer sa souveraineté monétaire.

En particulier aucun article de cet ouvrage n'a fait allusion à l'Accord de Samoa qui va succéder à l'Accord de Lomé et qui sera basé sur l'approfondissement des APE (Accords de Partenariat Economique) et la mise en oeuvre de la ZLECAf (Zone de libre-échange continentale africaine) qui vont appauvrir un peu plus les pays ACP, notamment d'AO, pour 20 ans à partir de janvier 2022¹³. Or, comme le dit le RASA (Rapport alternatif sur l'Afrique) de mai 2021, "*Les auteurs estiment que la ZLECA doit être un instrument de décolonisation économique et peut permettre d'amortir les effets des accords de partenariat économique signés avec l'Union Européenne, à condition que les accords précédemment conclus soient rendus caducs*"¹⁴.

Or l'"aide" du Budget européen pour la période 2021-2027 sera limitée à 3,40 euros par tête et par an et sera négative si l'on déduit la somme des subventions de l'UE à ses produits alimentaires exportés, les pertes de droits de douane et de TVA (taxe sur la valeur ajoutée) sur les produits importés de l'UE pour les pays ACP ayant mis en oeuvre des APE (notamment la Côte d'Ivoire et le Ghana ayant mis en œuvre des APE intérimaires depuis fin 2016), ainsi que les fuites de capitaux tant des dirigeants corrompus que des multinationales, facilitées notamment en zone franc par l'ancrage sur l'euro. Sans parler de la ventilation de ces fonds entre les aides au développement et celles au freinage des migrations vers l'UE et le retour en ASS des immigrés "clandestins" déboutés du droit d'asile.

La seule allusion très générale de l'ouvrage est l'article de Dela Sorsy sur le concept de souveraineté : "*Pour un État, une nation ou une collectivité, l'indépendance, c'est l'acquisition de son autonomie marquant la fin de sa soumission à un autre... Un État souverain ne doit plus être assujéti et aucun État ne doit fixer à un autre son mode de gouvernance, sa monnaie et les conditions qui la régissent*".

A quelle échelle alors promouvoir une souveraineté populaire et une solidarité politique ? Il est difficile ici de suivre les analyses du RASA qui estime que cela doit être le niveau panafricain, ce qui relève d'un processus "top-down" peu réaliste, à fortiori si on considère sa crédibilité commerciale. Alors que, en moyenne de 2016 à 2020, la part des échanges intra-Afrique n'a représenté que 15,1% de ses échanges mondiaux (dont 16,6% pour les exportations et 13,9% pour les importations), et 20,5% de ses échanges alimentaires mondiaux (dont 24,1% pour les exportations et 17,8% pour les importations), par contre la part des exportations totales intra-AO a été de 61,3% de ses exportations vers l'Afrique (de 63,4% vers l'ASS), dont de 82,3% de ses exportations alimentaires (89,8% vers l'ASS). Et la part des importations totales intra-AO dans celles venues d'Afrique a été de 71% (de 80,8% venues d'ASS), dont de 75,1% de ses importations alimentaires (de 87,4% venues d'ASS)¹⁵. Clairement c'est bien au niveau de l'AO que le processus d'unification politique, puis éventuellement monétaire, doit être promu.

¹² *Résistance africaines à la domination néocoloniale*, Editions Le Croquant, mars 201, coordonné par Martine Boudet.

¹³ *Mobilisation urgente contre la signature de l'Accord de Samoa succédant à l'Accord de Cotonou*, SOL, 26 août 2021.

¹⁴ http://www.afrique-gouvernance.net/bdf_document-2322_en.html

¹⁵ *Relocaliser les échanges de l'Afrique de l'Ouest pour sa souveraineté alimentaire*, SOL, 12 juillet 2021, chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/viewer.html?pdfurl=https%3A%2F%2Fwww.sol-asso.fr%2Fwp-content%2Fuploads%2F2020%2F01%2FRelocaliser-les-%25C3%25A9changes-de-lAfrique-de-lOuest-pour-sa-souverainet%25C3%25A9-alimentaire.pdf&clen=950991&chunk=true

I.3 – La priorité à donner à une politique forte de souveraineté alimentaire

Puisque KN est Commissaire de l'UEMOA chargé de l'agriculture, des ressources en eau et de l'environnement et que les deux tiers de la population active de l'AO (un peu plus dans l'UEMOA) vivent de l'agriculture, l'élevage, la pêche et les forêts il est clair que la priorité doit être donnée à la réduction de la dépendance alimentaire par une hausse de la production et un profond changement des habitudes alimentaires.

L'AO a eu un excédent alimentaire de 236 millions de dollars (M\$) en moyenne de 2016 à 2020, mais, sans son énorme excédent de cacao – 99,5% de celui des CCTE (café+cacao+thé+épices) qui ne sont pas des produits alimentaires de base et sont essentiellement exportés hors d'Afrique – son déficit alimentaire a été de 7,8 milliards de dollars (Md\$). Or, sans les APE intérimaires de Côte d'Ivoire et du Ghana qui leur permettent d'exporter les produits du cacao sans droits de douane dans l'UE, ces produits ne seraient pas compétitifs avec ceux des pays, notamment d'Amérique latine, avec lesquels l'UE a établi des accords bilatéraux de libre-échange leur permettant de les exporter aussi dans l'UE sans droits de douane. Surtout ce cacao est la source d'énormes dégâts environnementaux et sociaux puisque 90% des forêts de Côte d'Ivoire ont disparu depuis l'indépendance en 1960 et que les plantations de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana survivent grâce à une main d'œuvre quasi-servile des enfants sahéliens (Burkina et Mali principalement).

Pour prioriser sa souveraineté alimentaire à long terme sur un excédent commercial à court terme en se déconnectant des chaînes de valeur mondiales et des accords commerciaux bilatéraux, notamment avec l'UE mais aussi avec la ZLECAf soutenu politiquement et financièrement par l'UE, l'AO devra instaurer une solidarité politique entre pays côtiers et sahéliens. D'ailleurs les historiens africains et africanistes (Cheik Anta Diop, Joseph Ki-Zerbo, Yves Person) ont bien montré que l'AO a connu des empires recouvrant une large portion de l'AO du Sahel à la côte et que les Etats actuels résultent d'un découpage purement colonial. Cela permettrait de réduire fortement les superficies en cacao en Côte d'Ivoire, Ghana et Nigéria au profit de céréales, oléagineux, protéagineux, légumineuses fourragères, racines et tubercules, dont une grande partie fournirait au cheptel sahélien les ressources fourragères permettant une forte expansion de la production animale, notamment laitière, dont une partie retournerait à son tour aux pays côtiers.

La mise en oeuvre d'une politique monétaire radicalement différente, basée sur la Théorie Monétaire Moderne (TMM), serait particulièrement adaptée à atteindre la souveraineté alimentaire. En effet cette théorie montre que, tant qu'un pays n'a pas besoin de s'endetter en devises étrangères pour augmenter sa production et créer les millions d'emplois que seule l'agriculture est en mesure de procurer aux dizaines de millions de jeunes africains entrant chaque année sur le marché du travail, il peut le financer par la planche à billets, sans besoin de lever des impôts. Et ceci en garantissant l'accès des jeunes à la terre et la diffusion des systèmes de production agroécologiques tout en incitant les consommateurs à revenir à la consommation des produits vivriers traditionnels. En effet, puisque la hausse annuelle des importations de blé est de 6%, liée à la hausse de la population et de la consommation de blé par tête, cette tendance est intenable à long terme puisque le prix mondial du blé va fortement augmenter compte tenu du plafonnement des rendements depuis 15 ans dans les pays exportateurs et l'AO ne pourra pas en financer l'importation et il est donc urgent de modifier les habitudes alimentaires. Les projets d'introduction de farine de céréales locales dans le pain sont un moindre mal à court terme car le pourcentage de ces farines est limité à 15 % (dans le projet Banque mondiale-CNCR au Sénégal) ou à 30 % (dans le projet AFD-SOL en zones rurales au Sénégal). Il faut donc promouvoir des modèles alimentaires de l'Amérique latine à base de tortillas de maïs et de

grandes crêpes de manioc, complétés par les haricots secs locaux, et SOL promeut au Sénégal aussi les crêpes à 100% de mil et de maïs.

I.4 – Et la priorité est aussi à donner à la lutte contre le changement climatique

Selon AfricaInteract, *"une augmentation de la température de 2° est susceptible d'engendrer la disparition de 10 à 15% des espèces en Afrique de l'Ouest, et affecterait la production agricole à hauteur de 30%"*¹⁶.

Quelques jours après les Etats généraux de l'éco s'est tenue à Lomé du 9 au 11 juin 2021 le forum régional sur la résilience et l'ambition climatique organisé par la Convention des maires pour l'Afrique subsaharienne (CoMSSA). Il y a surtout été question des besoins de financement pour accéder à la "finance climat". Or le dernier rapport du GIEC du 23 juin 2021 sur le climat souligne que *"Même en limitant la hausse à 2°C, jusqu'à 80 millions de personnes supplémentaires auront faim d'ici à 2050 et 130 millions pourraient tomber dans la pauvreté extrême d'ici à dix ans. En 2050, des centaines de millions d'habitants de villes côtières seront menacés par des vagues-submersion plus fréquentes, provoquées par la hausse du niveau de la mer, qui entraînera à son tour des migrations importantes. Avec une augmentation limitée à 1,5 °C, dans les villes, 350 millions d'habitants supplémentaires seront exposés aux pénuries d'eau, 400 millions au-delà de 2 °C. Et avec ce demi-degré supplémentaire, 420 millions de personnes de plus seront menacées par des canicules extrêmes. Les coûts d'adaptation pour l'Afrique devraient augmenter de dizaines de milliards de dollars par an au-delà de 2 °C », prédit le rapport. Encore faut-il trouver cet argent"*¹⁷. Or les promesses de financement du G7 sur le climat n'ont pas été tenues et plusieurs pays développés, dont la France, n'ont pas honoré leurs engagements. Même si ce sont les pays développés qui sont les premiers responsables de l'accumulation du CO₂ dans l'atmosphère, chaque pays, y compris d'AO, a intérêt à protéger son environnement, et pour cela à réduire la production et la consommation de produits pétroliers en développant les énergies renouvelables et notamment les systèmes de production agroécologiques en redirigeant vers eux les subventions aux engrais chimiques.

A la question *"La dépolitisation de l'outil monétaire constitue donc selon vous le principal obstacle au financement de la transition écologique aujourd'hui ?"*, François Morin répondait le 3 mars 2020 : *"Pour simplifier, restons dans le cadre européen. Faire de la BEI [Banque européenne d'Investissement] la banque du climat, c'est un premier pas important. Mais il restera pour cette banque la question essentielle du refinancement de ses prêts auprès de la Banque Centrale, la BCE. Christine Lagarde a affirmé encore récemment sa volonté de "verdir" les interventions de la BCE. Mais elle se heurte déjà à une très forte opposition des Allemands et, plus généralement, à tous ceux qui veulent défendre l'indépendance de la BCE et par conséquent la neutralité de ses interventions. On est là au cœur d'une pensée néolibérale qui veut empêcher que l'on donne une fonction politique à la création monétaire. Or, faire de l'euro une monnaie citoyenne, soumise donc au contrôle du Parlement européen, me semble être l'enjeu crucial de la période actuelle et donc d'un réel « changement de système »"*¹⁸. Cette réflexion vaut a fortiori pour la politique monétaire à mener en AO.

¹⁶ <http://www.hubrural.org/Agriculture-et-changement.html?lang=fr>

¹⁷ https://www.lemonde.fr/planete/article/2021/06/23/dereglement-climatique-l-humanite-a-l-aube-de-retombees-cataclysmiques-alerte-le-giec_6085284_3244.html

¹⁸ <https://agirpourleclimat.net/fr/entretien-avec-francois-morin/>

II – La stratégie spécifique de construction de l'éco

Recentrons-nous maintenant sur la stratégie de passage à l'éco-UEMOA ou à l'ECO-CEDEAO. Sans mettre en doute la volonté de Kako Nubukpo de promouvoir le système monétaire le plus adapté à un développement autocentré à long terme, force est de souligner des ambiguïtés dans ses interventions, avec notamment les concepts de monnaie unique et de monnaie commune.

On voit déjà, sur les 4 points résumés de la feuille de route de l'éco présentés en page 1 par KN, la contradiction entre les points 3 (monnaie commune) et 4 (monnaie unique). Une contradiction entretenue dans un article du 3 mars 2021 où KN se demande si *"La création de la monnaie unique de la Cédéao ne pourrait-elle pas, au contraire, favoriser la convergence des économies de la région?"*. Et il ajoute : *"D'un point de vue strictement pragmatique, l'idée d'une monnaie unique de la Cédéao, l'éco, rattachée à un panier de monnaies (dollar, livre sterling, euro), plutôt qu'à une seule devise, semble être la meilleure option"*, avant d'opter pour la *"Quatrième option, l'éco, comme monnaie commune et non unique"*¹⁹.

Dans l'article *"Du franc CFA à l'éco : retour sur une conversion monétaire controversée"*²⁰, un chapitre du livre issu des Etats généraux de l'éco tenus à Lomé, KN écrit que *"l'extraversion réelle des économies de l'UEMOA rend quasiment sans intérêt le fait de partager la même monnaie, en l'occurrence le franc CFA"* bien que toutes ses analyses s'efforcent de démontrer l'intérêt du futur éco-UEMOA comme de l'ECO CEDEAO, certes réaménagés en monnaie commune et non en monnaie unique.

Ce passage par la monnaie commune est approuvé par Samba Diop : *"À l'instar de ce qui s'est produit dans la zone euro, l'hétérogénéité des situations économiques (croissance économique, inflation, dette publique) interroge la nécessité de mettre en place une politique monétaire unique pour l'ensemble des États ouest-africains. En outre, dès lors que l'on admet que la faiblesse des échanges intra-régionaux s'explique davantage par la faible complémentarité des pays de la zone, principalement spécialisés dans l'exportation de produits primaires, que par l'incertitude créée par les fluctuations de change entre les monnaies sous régionales, les bénéfices liés à l'adoption d'une monnaie unique semblent inférieurs aux risques qui lui sont associés"*²¹.

Dans l'interview à l'agence Ecofin du 18 juin 2021, KN écrit : *"Le nouveau traité de coopération monétaire entre la France et l'UEMOA. Au mois de décembre 2020, le chef de l'Etat français a reçu l'autorisation de son Parlement pour la ratification de ce nouveau traité de coopération. Vous observerez comme moi qu'aucun des Etats de l'espace Uemoa n'a encore ratifié le traité"*, comme si cette ratification par la France, qui consacre le maintien de l'asservissement de l'éco-UEMOA à la France, était favorable à l'UEMOA ! Et il insiste en disant : *"Ce qui change philosophiquement, c'est que nous reprenons notre souveraineté monétaire. C'est pour cela que dès le 21 décembre 2019, au moment des annonces effectuées par les présidents français et ivoirien, j'ai été l'un des rares à saluer l'annonce"* même s'il ajoute : *"Cela ne veut pas dire que j'étais d'accord avec ce qui était proposé, mais il est clair que le débat était sorti de l'informel"*²².

¹⁹ . Le yuan chinois est ancré au dollar.

²⁰ <https://www.jean-jaures.org/publication/demain-la-souverainete-monetaire-du-franc-cfa-a-leco/>

²¹ <https://france.attac.org/nos-publications/les-possibles/numero-28-ete-2021/dossier-rapports-internationaux-et-geopolitique/article/crise-de-confiance-et-reforme-monetaire-le-difficile-passage-du-franc-cfa-a-l>

²² <https://www.agenceecofin.com/interview/1806-89304-interview-exclusive-comment-kako-nubukpo-envisage-la-fin-du-fcfa-et-le-passage-a-l-eco>

Contrairement à l'orientation affichée de promouvoir un développement autocentré de l'AO, KN semble soutenir l'extraversion basée sur un endettement en monnaies fortes : *"Avec, notamment l'initiative AfroChampions de l'Union Africaine, on a même conçu un plan qu'on a appelé "Pour une relance coordonnée dans l'espace UEMOA". Il s'agit d'un plan pour lever des ressources d'un montant de 10 milliards d'euros pour financer l'économie réelle. Nous comptons sur la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) et d'autres banques de développement. Aussi, en espérant que la BCEAO n'aura pas un problème de compensation avec le stock de devises parce que les banques centrales ont toujours peur qu'il y ait plus de masse monétaire afin de garantir une stabilité dans la couverture extérieure de la monnaie"*. Et cet endettement veut promouvoir les "financements mixtes" dans des PPP (partenariats public-privé) – dont on connaît les effets désastreux sur l'endettement des Etats d'AO à long terme, par exemple pour l'autoroute Dakar-aéroport Blaise Diagne, ou le métro d'Abidjan²³ –, tout le contraire de l'ambition de KN de promouvoir la souveraineté monétaire. Comme s'il était fasciné par le fait que *"c'est tout de même des masses de milliards de dollars et d'euros qui sont sur le marché international"*, ce qui se traduirait par un endettement à rembourser, donc le maintien d'une extraversion de l'économie d'AO.

Autre ambiguïté : selon le point 11 de la feuille de route issue des Etats généraux de l'éco, *"une Banque centrale sera chargée de conduire la politique monétaire et de change des pays membres de la zone Eco-Cedeao"*, confirmé par le point 15 (*"Le taux de change de la monnaie commune sera flexible mais administré par la Banque centrale"*) laisse penser que la Banque centrale restera comme aujourd'hui indépendante des Etats de la CEDEAO qui y participeront (comme la BCE, Banque centrale européenne), d'autant qu'il s'agira de faire respecter *"les critères minimaux de convergence"* (point 19) que précise le point 7 (*"prix, dette, déficit"*) *"même si la résorption des différentiels n'est pas un prérequis mais un objectif de moyen terme"*.

Si la Banque centrale est effectivement indépendante des Gouvernements (et de la CEDEAO) on se demande comment pourrait être appliqué le point 22 qui apparaît contradictoire avec cette indépendance puisque *"Lors de la phase de transition et d'apprentissage des mécanismes de change, l'attention portera sur le rapprochement fiscal et budgétaire et la stimulation des marchés financiers régionaux, deux conditions nécessaires"*. Ce n'est évidemment pas la Banque centrale qui sera en mesure d'imposer le *"rapprochement fiscal et budgétaire"* mais ce sont les gouvernements et, aux Etats-Unis, la FED (Federal Reserve) a le double mandat du Congrès de contrôler l'inflation et de maximiser l'emploi²⁴. Quant à la *"stimulation des marchés financiers régionaux"* ceux-ci visent à attirer les investisseurs de toutes origines, y compris étrangers à la CEDEAO et à l'Afrique, ce qui peut promouvoir un fonctionnement extraverti de l'économie basé sur un endettement en devises étrangères, autre contradiction avec l'objectif affiché de souveraineté économique. Le FMI précise que le marché financier régional dépend essentiellement des prêteurs régionaux et surtout des titres d'Etat : *"Les banques ont été les principaux acheteurs des émissions souveraines, détenant 81,2 pour cent de l'encours à fin 2019, le reste étant détenu par des fonds communs de placement ou des investisseurs institutionnels, presque tous issus de l'UEMOA. Le marché secondaire des titres publics de l'UEMOA est relativement peu profond, manquant à la fois de profondeur et de liquidité. L'achat et la conservation restent la stratégie dominante des banques dans le contexte d'une base d'investisseurs étroite"*²⁵. Autrement dit les titres d'Etat souscrits essentiellement par les banques

²³ Ndong Samba Sylla, <https://www.cetri.be/La-doctrine-Macron-en-Afrique-une>, 8 janvier 2021 ; Jean-Christophe Servant, <https://www.monde-diplomatique.fr/2020/11/SERVANT/62389>, Novembre 2020.

²⁴ <https://www.federalreserve.gov/faqs/what-economic-goals-does-federal-reserve-seek-to-achieve-through-monetary-policy.htm>

²⁵ <https://www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2021/03/02/West-African-Economic-and-Monetary-Union-Staff-Report-on-Common-Policies-for-Member-50139>

ont pour effet d'augmenter leurs profits mais ne mobilisent pas l'épargne des entreprises et des ménages qui doivent cependant payer de lourds taux d'intérêt aux banques. La faible participation des particuliers sur le marché secondaire semble s'expliquer par l'absence de garanties pour leur dédommagement en cas de faillite des banques.

Dans *"L'Afrique de l'Ouest bloquée"* de 1971 Samir Amin concluait : *"Au terme de cette analyse économique, il faut conclure sans ambiguïté que le morcellement de l'espace économique dont a été victime l'Afrique de l'Ouest la contraint inéluctablement au maintien des structures et des politiques et de la mise en valeur coloniale, lesquelles engendrent non moins inéluctablement la domination extérieure et le sous-développement"*. Et, il concluait dans *"L'accumulation à l'échelle mondiale"* paru en 1970 mais correspondant à sa thèse écrite de 1954 à 1956, : *"La création d'une monnaie nationale n'octroie pas aux autorités locales un pouvoir de direction effective tant que l'appartenance au marché mondial n'est pas remise en cause. Même le contrôle des changes et des transferts n'évite pas la transmission à la périphérie des fluctuations de la valeur des monnaies dominantes du centre, ni n'évite la transmission à la périphérie de la structure des prix du centre. La monnaie constitue ici la forme apparente d'une relation de domination essentielle, mais elle n'en est pas le responsable. Le "problème monétaire" est donc situé ailleurs : dans le fonctionnement concret du système bancaire de la périphérie. Celui-ci est tout entier au service du développement du capitalisme périphérique, étranger ou national, privé ou public, c'est-à-dire qu'il est là pour faciliter l'extension d'un capitalisme fondé en dernière analyse sur le marché extérieur, qui est l'essentiel du "sous-développement"*.

Dans un blog d'avril 2020 François Morin explique pourquoi ce n'est pas à la BCE de dicter la politique monétaire de toute l'eurozone, une analyse transposable au futur éco : *"Le crédit est là pour répondre à des besoins essentiels qui concernent aussi bien les ménages, les investissements des entreprises, mais aussi ceux liés aux services publics. Comment en effet financer un projet d'envergure sans des avances de fonds et par conséquent sans création monétaire ? Laisser ce type de décision à des acteurs privés que sont les banques, ou bien à des banques centrales « indépendantes » des États, comme c'est le cas actuellement, a provoqué le chaos que nous connaissons. Ce retrait de l'État en matière monétaire, dicté par l'idéologie néolibérale (alors que la monnaie est censée être un attribut de la souveraineté), est chaque jour qui passe en déconnexion totale des besoins de financement collectifs dont on a besoin. C'est même devenu, disons-le, intolérable... La capacité de distribuer du crédit par pure création monétaire représente un enjeu considérable. Elle implique une vraie responsabilité de nature politique de la part de ceux qui détiennent le pouvoir d'émission. C'est la raison pour laquelle on doit souhaiter la multiplication de ces vraies monnaies à condition qu'il y ait à chaque fois une véritable légitimité citoyenne, dans un cadre démocratique redéfini, qui soit le support de l'émission de la monnaie"*²⁶. Si François Morin poursuit en parlant des monnaies locales, cela vaut a fortiori pour les monnaies nationales dans l'UEMOA et la CEDEAO.

Pour conclure, sans sous-estimer la volonté de Kako Nubukpo d'imposer la souveraineté monétaire, quelques aspects restent à clarifier, sachant qu'il devait composer avec des visions contradictoires des décideurs politiques, des chercheurs et de la société civile.

²⁶ <https://france.attac.org/nos-publications/les-possibles/numero-23-printemps-2020/dossier-la-planification-pour-la-transition-sociale-et-ecologique/article/cycle-financier-et-crise-systemique-le-choix-democratique-d-une-planification>